



FÉDÉRATION SUISSE DU FRANCHES-MONTAGNES
SCHWEIZERISCHER FREIBERGERVERBAND
FEDERAZIONE SVIZZERA DELLA
RAZZA FRANCHES-MONTAGNES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un budget 2014 équilibré et serré pour la FSFM

Réunis en assemblée le 15 avril 2014 à Riedholz, les délégués de la Fédération suisse du Franches-Montagnes (FSFM) ont approuvé un budget équilibré malgré une diminution du soutien publique. De plus, la commission de recours prévue par les nouveaux statuts a été nommée et deux nouveaux juges de race représentant la Suisse orientale respectivement le Jura ont été désignés. Finalement, la Fédération bernoise d'élevage chevalin a été admise comme nouveau membre de la FSFM.

Le budget 2014 de la FSFM a été difficile à élaborer. Avec une diminution du soutien publique d'environ 15% en raison, d'une part, de la suppression du soutien basé sur les épreuves de performances et, d'autre part, de la diminution du nombre de poulains, des mesures d'économies importantes ont dû être prises. Ces mesures touchent aussi bien les coûts de fonctionnement de la FSFM, notamment les frais de personnel, que les coûts de marketing ou encore le soutien accordé aux éleveurs pour leur participation aux tests en terrain. Une planification financière et de gestion sur plusieurs années tenant compte des réalités actuelles et d'une évolution prévisible sera établie par la FSFM dans les meilleurs délais.

Selon les nouveaux statuts de la FSFM adoptés par les délégués en 2013, une commission de recours permanente composée de cinq membres est instituée. Cette commission a été nommée ; elle sera présidée par M. Peter Bürki, juriste et responsable du secteur Droit et économie à l'Union suisse des paysans. Les quatre autres membres représentant les diverses régions suisses sont : Mme Susanne Roth de Rickenbach/LU, MM. Michel Daucourt de Bressaucourt/JU, Markus Riedener de Schmitten/FR et Urs Weissmüller de Horboden/BE.

Pour remplacer MM. Martin Keller et Pierre-André Froidevaux démissionnaires, deux nouveaux juges de races ont été nommés. Il s'agit de Mme Gaby Ochner de de Andwil/SG et de M. Vincent Monin de Glovelier/JU. M. Hugo Piller a également obtenu la confiance des délégués pour un deuxième mandat de quatre ans.

Finalement les délégués ont admis un nouveau membre extraordinaire, soit la Fédération bernoise d'élevage, adopté le principe d'une nouvelle épreuve d'attelage pour des chevaux de trois ans et approuvé un programme d'activités riche et correspondant aux besoins actuels de l'élevage des chevaux de la race des Franches-Montagnes.

Riedholz, le 15 avril 2014

Fédération suisse du Franches-Montagnes

Personnes de contact :

Bernard Beuret, président FSFM, 032 438 82 48 / 079 849 65 77 / bernard.beuret@hotmail.ch
Stéphane Klopfenstein, gérant FSFM, 026 676 63 42 / 076 583 70 33 / s.klopfenstein@fm-ch.ch